



Réserve Naturelle
de SAINT-MARTIN



Réserve Naturelle
SAINT-BARTHELEMY



Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin / AGRNSM 11 et 13 Rue Barbuda, Hope Estate Tel: +590 690 507 180

Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy / ATE Fort Gustavia, Gustavia Tel: +590 590 278 818

Envoy du dossier à : autorisationreserves@agencedel'environnement.fr

Demande d'Autorisation d'Activité Commerciale de Découverte dans les Réserves Naturelles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

Les dossiers doivent être transmis complets à chacun des gestionnaires des zones visées, pendant les périodes valides de dépôts, fixées par les autorités compétentes et communiquées par voie de presse ou par email des gestionnaires. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné. Le demandeur doit s'assurer d'obtenir un accusé de réception daté de chacun des gestionnaires concernés, lors du dépôt de son dossier.

Demandeur :

Nom de la structure :		Nom, Prénom Représ. légal:	
Téléphone :		eMail :	

Lieu(x) de pratique :

Réserve de Saint-Martin

Réserve de Saint-Barthélemy

Activités proposées par l'entreprise :

A/ Charter	B/ Location coque nue	C/ Loc. Kayak	D/ Loc. Paddle	E/ Loc. Surf	F/ Loc. Kite surf	G/ Loc. Fun board
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H/ Loc. Hobie cat	I/ Form. Kayak	J/ Form. Paddle	K/ Form. Surf	L/ Form. Kite surf	M/ Form. Funboard	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N/ Form. Hobie cat	O/ Plongée	P/ Loc. Plongée	Q/ Form. Plongée	R/ Rando. Palmée	S/ Loc. Rando. Palmée	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
T/ Autre 1	U/ Autre 2			V/ Autre 3		
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
W/ Randonnée terrestre guidée	X/ Activités avec foil (lesquelles)			Y/ Activités avec propulseur électrique		
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Documents à Fournir pour Complétude du Dossier

Toute société	<ul style="list-style-type: none"> - Remplir Feuillet 1 et 2/3 - Pièce d'identité du représentant légal - Attestation d'assurance valide pour la période sollicitée 	<input type="checkbox"/>
Tous navires	<ul style="list-style-type: none"> - Certificats d'enregistrement et de sécurité (navires pro.) 	<input type="checkbox"/>
Navires de Sint-Maarten et Anguilla	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter l'envoi à la Direction de la Mer du document de conformité à l'accord (Vessel Compliance Confirmation) par votre autorité du pavillon 	<input type="checkbox"/>
Navires sous autres pavillons et employant des marins français	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif minimum - Brevets des marins 	<input type="checkbox"/>
Navires sous autres pavillons et employant des marins étrangers	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif minimum - Lettre du pavillon validant les brevets des marins 	<input type="checkbox"/>
Navires en location coque nue	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre manuscrite et signée décrivant le mode d'exploitation du navire (loc. Coq. Nue, mode de réservation, choix capt...) 	<input type="checkbox"/>
Etablissements d'Activités Physiques et Sportive (EAPS)	<ul style="list-style-type: none"> - Remplir Feuillet 3/3 + Solliciter liste documents à fournir à la DRAJES 	<input type="checkbox"/>

Avis du Service de l'Etat concerné :

Date de réception :	/ /
Date de réponse :	/ /

Signature et cachet du Responsable :

Motifs ou commentaires :

Favorable

Défavorable

Décision du gestionnaire pour RNN Saint-Martin (AGRNSM)

Date de réception :	/ /
Date de réponse :	/ /

Signature et cachet du Responsable :

Période concernée : du

Autorisé

au 30/11/

Non-autorisé

Décision du gestionnaire pour RN Saint-Barthélemy (ATE)

Date de réception :	/ /
Date de réponse :	/ /

Signature et cachet du Responsable :

Période concernée : du 01/01/

au

31/12/

Autorisé

Non-autorisé

Les autorisations de pratiquer une activité commerciale en réserve ont une durée limitée fixée par le texte réglementaire afférent. Elles sont nominatives, non-gageables et non-cessibles. Le retrait temporaire ou définitif peut être notifié à tout moment par le gestionnaire de l'espace concerné, en cas de non-respect de la réglementation afférente. Toute nouvelle activité ou tout nouveau navire doit faire l'objet d'une nouvelle demande, même si la société concernée dispose déjà d'une autorisation en cours de validité, pour d'autre activités.